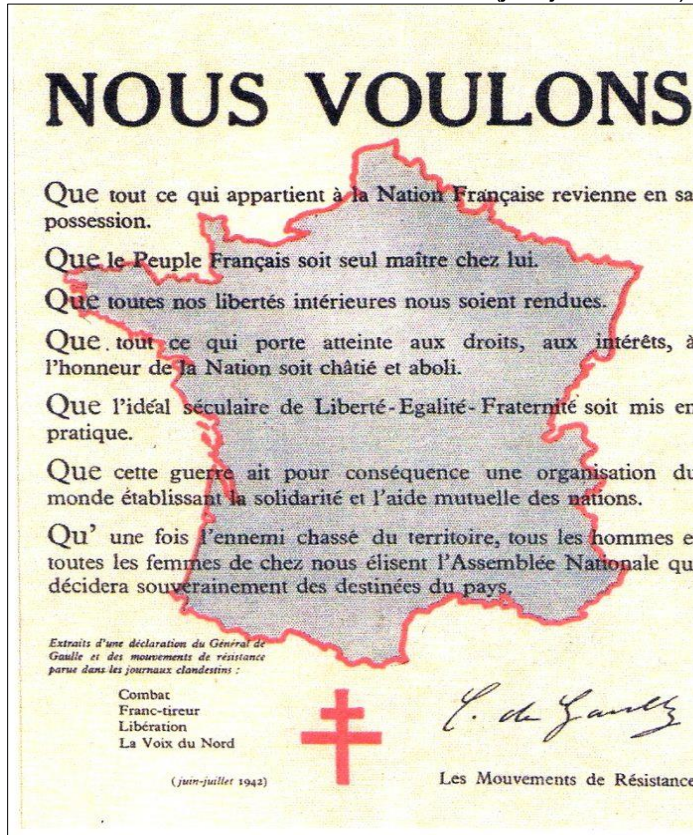


Groupe 4 : L'unification de la Résistance

Doc. 1 : Affiche reprenant des extraits d'une déclaration commune du général de Gaulle et des mouvements de Résistance parue dans les journaux clandestins : Combat, Franc-Tireur, Libération, La Voix du Nord (juin/juillet 1942).



Doc. 2 : Jean Moulin, fondateur du CNR (Conseil National de la Résistance).



4 Les réformes du CNR (Conseil national de la Résistance)

« Mesures à appliquer à la libération du territoire afin d'assurer :

- le rétablissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel

Sur le plan économique :

- le retour à la Nation des grands moyens de production monopolisés, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurance et des grandes banques

Sur le plan social :

- un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État.

Ainsi sera fondée une République nouvelle qui balayera le régime de basse réaction instauré par Vichy. »

Programme du CNR (extrait), 15 mars 1944.

Questions :

- 1- Doc 1 - Quelles sont les expressions qui nous indiquent que les valeurs et les idées républicaines renaissent dans ces mouvements de résistance ?
- 2- Docs 2 & 3 - Qu'est-ce que le C.N.R ? De quoi est-il composé ? Qui va le diriger ?
- 3- Doc 4 - Quelles réformes veut mettre en place le CNR ?

Doc. 3 : Organigramme du C.N.R.

Le 27 juillet 1943, Henri Frenay (Combat), Emmanuel d'Astier de la Vigerie (Libération Sud) et Jean-Pierre Lévy (Franc-Tireur), signent l'acte officiel de naissance des « Mouvements Unis de Résistance » (M.U.R.). Puis vient la création du « Conseil National de la Résistance » (C.N.R.), qui se réunit pour la première fois le 27 mai 1943, 48 rue du Four à Paris.

